



FIDSUD AUDIT

AUDIT | COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

**ASSOCIATION
ADIL TARN ET GARONNE**

5 RUE JULES FERRY
82000 MONTAUBAN

FIDSUD AUDIT

5 rue Saint Pantaléon - CS58541 - 31685 Toulouse cedex 6 - Tel : 05 62 30 38 88 - Email : toulouse@fidsud.fr

Société par actions simplifiée de 20.635 € - RCS Toulouse 410 838 460 - SIRET 410 838 460 00013
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Toulouse

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'association ADIL TARN ET GARONNE,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADIL TARN ET GARONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

a) *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III- OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance le point suivant exposé dans la note « AUTRES INFORMATIONS – Règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application des nouvelles dispositions comptables prévues par ce règlement en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

IV- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

VI- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 4 juin 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FID SUD AUDIT



Thomas LAMARCHE

Commissaire aux comptes

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	BILAN ACTIF	page 1
-------------------------------------	-------------	--------

Désignation de l'association : ADIL 82		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent 12					
Numéro SIRET 310290879		Code APE 9499Z					
ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025				Exercice clos le 31/12/2024	
ACTIF IMMOBILISE		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
	Solutions informatiques	694	598	96	0,02	327,00	0,06
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Installations techniques, matériel & outillage industriel	25 638	17 634	8 004	1,73	7 110	1,40
	Autres immobilisations corporelles						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)		26 332	18 232	8 100	1,75	7 437	1,46
ACTIF CIRCULANT							
	STOCKS ET EN COURS						
	CREANCES						
	Organismes sociaux	0		0	0,00	1 998	0,40
	Autres créances	172 694		172 694	37,29	27 624	12,36
	Charges constatées d'avance	10 718		10 718	2,31	5 083	0,64
	DIVERS						
	Banque						
	Disponibilités	271 629		271 629	58,65	464 119	85,45
TOTAL (II)		455 041	0	455 041	98,25	498 824	98,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF		481 372	18 232	463 141	100,00	506 261	100,31

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

page 2

Désignation de l'association : **ADIL 82**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois **12**

Adresse de l'association : **5 RUE JULES FERRY**

Durée de l'exercice précédent **12**

Numéro SIRET

310290879

Code APE

9499Z

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2025		Exercice clos le 31/12/2024	
		Net	%	Net	%
CAPITAUX PROPRES	FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	385 425	83,22	486 099	96,02
	FONDS PROPRES				
	Réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice	-12 734	-2,74	-100 673	-19,88
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	372 692	80,48	385 426	76,55
	Provisions pour risques et charges	9 865	2,13	9 693	1,91
	TOTAL (II)	9 865	2,13	9 693	1,91
	FONDS DEDIES				
	Sur subventions de fonctionnement	0	0,00		
	TOTAL (III)	0	0,00	0	0,00
DETTES	Emprunts et dettes assimilées				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 128	2,40	9 823	1,94
	Autres	63 826	13,78	87 936	17,37
	Produits constatés d'avance	5 630	1,22	13 383	2,64
	TOTAL (IV)	80 584	17,40	111 142	21,95
	TOTAL PASSIF	463 141	100,01	506 261	100,00

BILAN ACTIF

DETAILLE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 page 5

Désignation de l'association: ADIL 82		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent 12					
Numéro SIRET 310290879		Code APE 9499Z					
ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025				Exercice clos le 31/12/2024	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	694	598	96	0	327	0
	205000 Solutions informatiques	694	598	96	0,02	327,00	0,06
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 638	17 634	8 004	1,73	7 110	1,40
	Autres immobilisations corporelles :	25 638	17 634	8 004	1,73	7 110	1,40
	218100 Agencements, Installations						
	218300 Matériel Bureau & Informatique	25 638	17 634	8 004	1,73	7 110	1,40
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0		0	0	0	0
	TOTAL (I)	26 332	18 232	8 100	1,75	7 437	1,15
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Créances usagers et comptes rattachés	0		0	0	0	0
	Autres créances	172 694		172 694	37,29	29 622	12,76
	438700 Org. sociaux prod à recevoir				1 998	0,40	
	441700 Produits à recevoir	171 558		171 558	37,04	27 624	12,36
	444000 Etat - Impôt sur les bénéfices	1 136,00		1 136,00	0,25		
	Charges constatées d'avance	10 718		10 718	2,31	5 083	0,00
	486000 Charges constatées d'avance	10 718		10 718	2,31	5 082,60	1,10
	Disponibilités	271 629		271 629	58,65	484 119	84,90
	512100 Crédit agricole	11 584		11 584	2,50	40 005	5,23
	512050 CRCA compte livret	229 072		229 072	49,46	399 402	72,44
	512802 CRCA compte livret A	30 958		30 958	6,68	24 709	7,22
	531000 Caisse	15		15	0,00	3	0,01
	TOTAL (II)	455 041	0	455 041	98,25	498 823	98
TOTAL ACTIF		481 372	18 232	463 140	100,00	506 260	100,00

BILAN PASSIF
DETAILLE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignation de l'association: ADIL 82		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12			
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent 12			
Numéro SIRET 310290879		Code APE 9499Z			
PASSIF		Exercice clos le 31/12/2025		Exercice clos le 31/12/2024	
		Net	%	Net	%
CAPITAUX PROPRES	FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	385 425	83,22	486 099	96,02
	101000 Fonds de trésorerie	385 425	83,22	486 099	96,02
	FONDS PROPRES	-12 734	-2,74	-100 673	-19,88
	Réserves				
	Report à nouveau				
	119000 Report à Nouveau				
	Résultat de l'exercice	-12 734	-2,74	-100 673	-19,88
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	0	0,00	0	0,00
	Provisions Réglementées				
	131000 Subventions d'investissement				
	139000 Subventions d'investissement				
	TOTAL (I)	372 692	80,47	385 426	76,13
	152100 Provisions pour risques et charges	9 865	2,13	9 693	1,91
	TOTAL (II)	9 865	2,13	9 693	1,91
	FONDS DEDIES				
	194100 Fonds dédiés				
	TOTAL (III)	0	0,00		
DETTES	Fournisseurs et comptes rattachés	11 128	2,40	9 823	1,94
	401000 Fournisseurs				
	408100 Fourn. Factures non parvenues	11 128	2,40	9 823	1,94
	Autres	63 827	13,78	87 936	17,38
	421000 Personnel rémunérations dues				
	428200 Dettes prov. Congés à Payer	28 597	6,17	26 484	5,23
	431000 Sécurité Sociale	12 861	2,78	17 973	3,55
	437000 Autres organismes sociaux		0,00	0	0,00
	437200 Klesia	3 061	0,66	13 427	2,65
	437300 Harmonie mutuelle	3 516	0,76	4 683	0,92
	437310 Harmonie mutuelle complémentaire santé	1 708	0,37	1 085	0,21
	438600 Charges sociales sur congés payés	13 041	2,82	11 893	2,35
	442100 Prélèvement à la source	852	0,18	1 458	0,30
	444000 Etat - Impôt sur les bénéfices		462	0,09	
	448600 Charges fiscales et sociales	0	0,00	10 470	2,06
	448100 Etats - charges à payer	190	0,04		
	Produits constatés d'avance	5 630	1,22	13 383	2,64
	487100 Produits constatés d'avance	5 630	1,22	13 383	2,64
	TOTAL (IV)	80 585	17,40	111 142	21,96



TOTAL PASSIF	463 141	100,00	506 261	100,00	

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

page 3

Désignation de l'association : **ADIL 82**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois **12**

Adresse de l'association : **5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN**

Durée de l'exercice précédent **12**

Numéro SIREN

310290879

Code APE

9499Z

COMPTE DE RESULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
		Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	PRODUITS D'EXPLOITATION						
	Prestations de services		0,00		0,00	0	0,00
	Montants nets produits d'exploitation	0	0,00	0	0,00	0	N/S
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
	Subventions	600 889	96,87	480 038	94,41	120 851	25,18
	Produits liés à des financements réglementaires						
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 693	1,56	28 411	5,59	-18 718	-65,88
	Autres produits	9 710	1,57	2	0,00	9 708	N/S
	Sous-total des autres produits d'exploitation	620 292	100,00	508 451,06	100,00	111 841	22,00
Total des produits d'exploitation (I)		620 292	100,00	508 451	100,00	111 841	14,40
	PRODUITS FINANCIERS						
	Autres intérêts et produits assimilés	1 604	0,26	2 825	0,56	-1 220	-43,20
Total des produits financiers (II)		1 604	0,26	2 825	0,56	-1 220	-43,20
	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Sur opérations en capital						
	Sur opérations de gestion						
	Sur Reprises de provisions	0	0	0	0		
	Total des produits exceptionnels (IV)	0	0	0	0	0	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		621 895	100,26	511 276	N/S	110 620	21,84
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises et de matières premières		0,00		0,00	0	
	Services extérieurs	82 252	13,26	109 280	17,62	-27 028	-24,73
	Impôts taxes et versements assimilés	16 713	2,69	12 609	2,03	4 105	32,56
	Salaires	382 747	61,70	353 117	56,93	29 629	8,39
	Cotisations sociales	138 383	22,31	123 222	19,87	15 161	12,30
	Dotations aux amortissements	3 021	0,49	3 349	0,54	-329	-9,81
	Dotations aux provisions	9 865	1,59	9 693,00	1,56	172	87,12
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		0,00		0,00	0	
	Autres charges	1 325	0,21	217	0,04	1 108	NS
	Total des charges d'exploitation (I)	634 305	102,26	611 487	120,26	22 817,10	
	CHARGES FINANCIERES						
	Intérêts et charges assimilées						
Total des charges financières (II)		0	0	0	0	0	0
	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	Sur opérations de gestion		0			0	
	Dot exceptionnelles aux provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)		0 N/S		0 N/S		0	0,00
Impôt sur les bénéfices		325	0,05	462	0,09	-137	-29,65
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		634 630	102,31	611 949	120,36	22 881	3,71

COMPTE DE RESULTAT	page 4
---------------------------	--------

Désignation de l'association : ADIL 82		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12				12
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent 12				12
Numéro SIRET	310290879	Code APE	9499Z			
COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	-12 735	-2,04	-100 673	-19,79	87 938	87,35
	621 895	100,53	511 276	100,63	110 620	21,64

COMPTE DE RESULTAT

DETAILLE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 page 8

Désignation de l'association : ADIL 82		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent 12					
Numéro SIRET 310290879		Code APE 9499Z					
COMPTE DE RESULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS D'EXPLOITATION		Total	%	Total	%	Variation	%
	PRODUITS D'EXPLOITATION						
	Prestations de services						
	Montants nets produits d'exploitation						
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
	Subventions	600 889	96,87	480 038	94,41	120851	25,18
	741000Subventions Etat	131 557	15,12	134 089	N/S	-2532	-1,89
	741100 Subventions collec. Locales	227 942	36,84	134 490	N/S	93453	69,49
	74110 Subventions autres organisations	241 390	41,51	211 459	N/S	29931	14,15
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 693	1,56	5 180	0,84	4 513	87,12
	781500 Reprise prov. /charges	9 693	1,56	5 180	0,84	4513	87,12
	Autres produits	9 710	1,57	23 233	3,75	-13523	-58,21
	758000 produits divers gestion courante	392	0,06	2	0,00	390	19 403,48
	758700 Indemnités d'assurance	9 318	1,51				
	789000 Reprise sur fonds dédiés	0	0,00		0,00	0	0,00
	791000 Transfert Charges	0	0,00	23 231	3,75	-23231	-100,00
Sous-total des autres produits d'exploitation		620 293	100	508 451	100,00	111842	14,49
Total des produits d'exploitation (I)		620 293	100	508 451	100,00	111842	14,40
	PRODUITS FINANCIERS						
	Autres intérêts et produits assimilés	1 604	0,26	2 825	0,56	-1220	-43,20
	768000 Autres Produits Financiers	1 604	0,26	2 825	0,56	-1220	-43,20
Total des produits financiers (III)		1 604	0,26	2 825	0,48	-1220	-43,20
	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Sur opérations de gestion						
	771800 Produits Exceptionnels						
	787000 Reprises sur provisions	0		0			
	Sur opérations en capital						
777 Quote-part subventions d'investissement							
Total des produits exceptionnels (IV)		0	0	0	0		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		621 896	100,26	511 276	N/S	110621	21,64
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
TOTAL GENERAL		621 896	100,26	511 276	82,42	110621	21,64

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	page 9
-------------------------------------	--	--------

Désignation de l'association : ADIL 82		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent 12								
Numéro SIRET 310290879		Code APE 9499Z								
COMPTE DE RESULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%		
CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES D'EXPLOITATION									
	Autres achats et charges externes		82252 13,28		109280,53 17,82		-27028 -		24,73	
	606000 Fournitures d'entretien, petit équipement		763 0,12		2057 0,33		-1294 -		62,92	
	606110 Electricité		1938 0,31		2468 0,40		-530 -		21,49	
	606300 Petit materiel		208		2700		-2492			
	606350 Install reseau informatique		3678 0,59		2195 0,35		1483		67,56	
	606400 Fournitures Administratives		1353 0,22		1 496 0,24		-142 -		9,52	
	611000 Sous-traitance		1721 0,28		1 079 0,17		642		59,52	
	613000 Loyers		18755 3,02		18992 3,06		-237 -		1,25	
	613200 Location photocopieur		902 0,15		902 0,15		0		-	
	615530 Entretien Locaux		4154 0,67		3 428 0,55		726		21,17	
	616000 Primes Assurances		2694 0,43		2 557 0,41		136		5,34	
	618500 Frais de formation		2880 0,46		7 080 1,14		-4200 -		59,32	
	622600 Honoraires		8841 1,43		7 775 1,25		1066		13,71	
	622800 Honoraires divers		1633 0,26		3 735 0,60		-2102			
	623000 Publicité, Relations Publiques		2112 0,34		2 878 0,46		-766 -		26,61	
	623400 Cadeaux		70 0,01		0 0,00		70		#DIV/0!	
	625100 Frais de déplacements, missions, réception		12467 2,01		18 409 0,00		-5942 -		32,28	
	625700 Missions réceptions		347 0,06		682 0,11		-335 -		49,14	
	626000 Frais Postaux et télécommunications		2704 0,44		817 0,13		1886		230,74	
	626100 Portable coriolis		462 0,07		1 386 0,22		-924 -		66,66	
	626200 Internet		1659 0,27		897 0,14		762		84,93	
	626300 Téléphonie technosanté		1488 0,24		1 494 0,24		-5 -		0,34	
	626800 Autres frais de télécom		1236 0,20		1 285 0,21		-49 -		3,81	
	627000 Services bancaires et assimilés		238 0,04		275 0,04		-38 -		13,65	
	628100 Cotisations et divers		845 0,14		533 0,09		312		58,54	
	628500 Erasmus, subvention à reverser		9103 1,47		24 158 3,89		-15055 -		62,32	
	Impots taxes et versements assimilés		16 713 2,69		12 609 2,03		4105		32,56	
	631100 Taxe sur les salaires		13 773 2,22		10 304 1,66		3469		-	
	633300 Fomation professionnelle		2 940 0,47		2 305 0,37		636		27,59	
	Salaires		382 747 61,70		353 117 56,93		29629		8,39	
	641000 Salaires Permanents		382 317 61,63		335 785 54,13		46532		13,86	
	649000 Remboursement de chages personnels		-17 883 -2,88							
	641010 Salaires PPV		0 0,00		2 000					
	641020 Abonnement transport		829 0,13		293					
	641100 Indemnités journalières+rupture		6 519 1,05		2 174 0,35		4345		199,85	
	641290 Provision congés payés		2 113 0,34		4 572 0,74		-2459 -		53,79	
	641400 Chèques déjeuner		8 852 1,43		8 293 1,34		558		6,73	
	641800 Indemnités diverses		0 0,00		0,00		0		-	
	Cotisations sociales		138 383 22,31		123 222 19,87		15161		12,30	
	645100 Cotisations Urssaf		96 353 15,53		85 379 13,76		10975		12,85	
	645200 Cotisations aux mutuelles		2 989 0,48		2 484 0,40		505		20,31	
	645210 Complémentaire santé Mutex		13 780 2,22		11 870 1,91		1911		16,10	
	645300 Cotisations Caisse Retraite		22 486 3,63		20 230 3,26		2256		11,15	
	645700 Autres charges sociales		0 0,00		0 0,00		0		-	
	647500 Médecine du Travail		1 626 0,26		1 296 0,21		330		25,43	
	645890 Prov. Charges / congés payés		1 148 0,19		1 963 0,32		-815 -		41,51	
	Dotations aux amortissements		3 021 0,49		3 349 N/S		-329 -		9,81	
	681110 Dot.amort.immob.incor		231		231					
	681120 Dot.Amort.Ommob.Corporelles		2 790 0,49		3 118 0,50		-329 -		10,54	

Dotations aux provisions	11 190	1,80	9 910	N/S	1280	-
681500 Dot.Prov.p/Risques & Charges	9 865	2,70	9 693	1,56	172	-
658000 Autres achats et charges externes	1 325	0,00	217	0,04	1108	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0,00	0	N/S	0	#DIV/0!
689000 Dotations fonds dédiés	0	0,00		N/S	0	#DIV/0!
Total des charges d'exploitation (I)	634 305	102,26	611 488	120,26	22 817	
CHARGES FINANCIERES						
Intérêts et charges assimilées						
661600 Intérêts Bancaires						
Total des charges financières (III)	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00

**COMPTE DE RESULTAT
DETAILLE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 page 10

Désignation de l'association : ADIL 82	Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12				12
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY	Durée de l'exercice précédent 12				12
Numéro SIRET 310290879	Code APE 9499Z				
COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion					
671800 Charges Exceptionnelles					
687200 Dot amort exceptionnels					
687500 Dot prov risques et charges	0	0	0	0	
Total des charges exceptionnelles (IV)	0	0,00	0	0,00	0
695000 Impôt sur les bénéfices	325	0,05	462	0,09	-137
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	634 630	102,31	611 950	120,36	22680
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	-12 734	-2,05	-100 674	-16,23	87940
TOTAL GENERAL	621 896	100,26	511 276	104,13	110621

Annexe association



PREAMBULE

L'association A.D.I.L. de Tarn et Garonne a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif contentieux ou commercial.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 463 140 E.

Le résultat net comptable est une perte de 12 734 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION



Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances usagers, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances usagers font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué dans la présente annexe.



CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF



Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	694			694
Immobilisations corporelles	21 955	3 683		25 638
Immobilisations financières				
TOTAL	22 649	3 683		26 332

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Logiciel	367	231		598
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	367	231		598
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	14 845	2 789		17 634
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	14 845	2 789		17 364
TOTAL GENERAL (I+II+III)	15 212	3 020		28 232

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers			
Autres créances	172 693	172 693	
Charges constatées d'avance	10 718	10 718	
TOTAL	183 411	183 411	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	155 938
Autres produits à recevoir	16 755
TOTAL	172 693

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF



Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de	486 099	- 100 673			385 426
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 673	100 673		-12 734	-12 734
Dont générosité du public					
Situation nette	385 426			-12 734	372 692
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	385 426			-12 734	372 692
TOTAL dont générosité du public					

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	9 693	9 865	9 693	9 865
TOTAL (II)	9 693	9 865	9 693	9 865
TOTAL GENERAL (I+II)	9 693	9 865	9 693	9 865
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		9 865	9 693	
- financières				
- exceptionnelles				

La variation des provisions correspond à la provision pour indemnités de fin de carrière.

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	11 128	11 128		
Dettes fiscales et sociales	63 826	63 826		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	5 630	5 630		
TOTAL	111 142	111 142		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	41 828
Autres dettes	
TOTAL	41 828

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT



Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
MINISTERE LOGEMENT	Actions	131 557	131 557			
ACTION LOGEMENT	Fonctionnement	63 576	63 576			
CAF "Décence"	Actions	43 000	30 100	12 900		
CAF "logement jeunes"	Actions	43 000	30 100	12 900		
CAF fct	Fonctionnement	5 460	5 460			
CCGLS	Actions	9 730	9 730			
CAF "TGH"	Actions	2 349	2 349			
Conseil départemental	Fonctionnement	43 180	43 180			
GMCA	Fonctionnement	10 000	10 000			
BAIL RENOV	Fonctionnement	9 700	3 100	6 600		
CD - OLL	Fonctionnement	7 000	7 000			
CD - FSL PEX		50 960	25 480	13 230		
Divers - Mairie et Cocom	Fonctionnement	89 318	50 634	38 685	5 630	
GMCA - Action spécifique	Actions	12 000	12 000			
ERASMUS	Actions			2 536		13 383
Ue FSE +	Actions	46 147	11 537	34 610		
CUE Pacte	Actions	30 000		30 000		
Autres subventions	Fonctionnement	3 178	2 200	978		
TOTAL		600 155	438 003	152 439	5 630	13 383

Récapitulatif des subventions :

- Subvention Etat : 131 557 euros
- Subventions CAF : 93 809 euros
- Subventions autres organisations : 375 523 euros

Risque de reversement :

Les subventions versées pour la réalisation d'actions spécifiques font l'objet d'une analyse à la fin de l'exercice afin de vérifier que les actions financées ont bien été réalisées. Une provision pour reversement est pratiquée lorsque :

- L'association n'a pas réalisée tout ou partie des objectifs.
- La convention prévoit une réévaluation ou réduction de la convention.

Annexe association (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés**

Le montant provisionné dans les comptes de l'association à la clôture de l'exercice s'élève à 9 865 euros.

Les hypothèses retenues sont basées sur :

- le salaire mensuel brut moyen
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 62 ans
- la convention collective
- le nombre d'année de présence dans l'association

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	8	
TOTAL	9	0

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.